



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

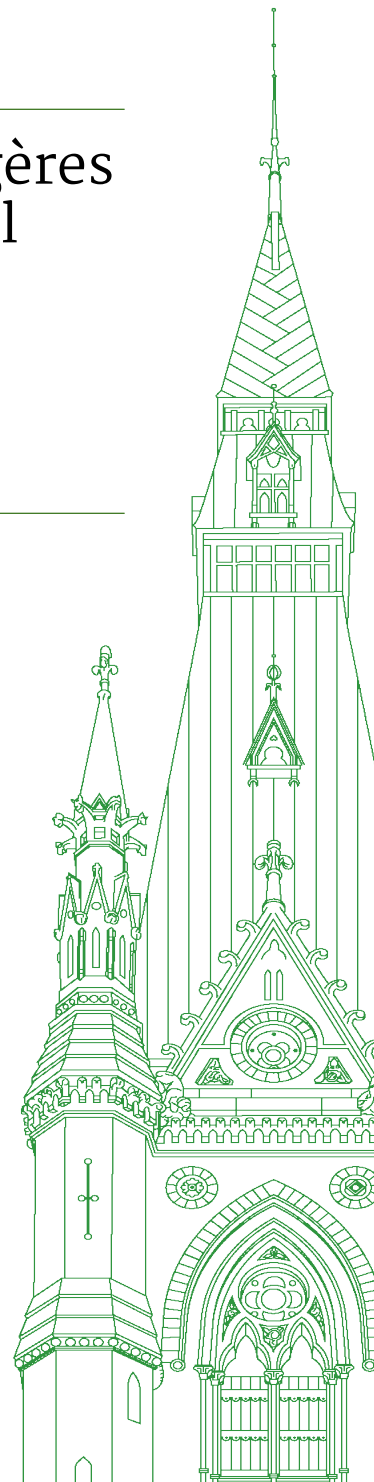
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 044

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mercredi 7 octobre 2026

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mercredi 7 octobre 2026

• (1630)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Ettobicoke, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 44^e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 12 février 2026, le Comité se réunit dans le cadre de son étude sur la relation bilatérale entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance par l'application Zoom.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins de la première heure.

De l'Association des fabricants de pièces d'automobile, nous accueillons Flavio Volpe, président, par vidéoconférence. Du Conseil canadien des affaires, Goldy Hyder, président et chef de la direction, se joint également à nous par vidéoconférence. Du Canadian American Business Council, nous accueillons Beth Burke, directrice générale, qui comparaît en personne.

Bienvenue. Vous disposerez d'un maximum de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des députés. Je vous exhorte à ne pas parler plus de cinq minutes. Si vous souhaitez faire une déclaration plus longue, vous pouvez la soumettre par écrit au Comité.

J'invite maintenant Mme Burke à faire sa déclaration préliminaire d'un maximum de cinq minutes.

Merci.

Beth Burke (directrice générale, Canadian American Business Council): Merci, monsieur le président, messieurs les vice-présidents et mesdames et messieurs les membres du Comité. Bonjour. Je vous remercie de l'invitation.

Je m'appelle Beth Burke et je suis directrice générale du Canadian American Business Council, ou CABC. Nous sommes la seule organisation bilatérale, sans but lucratif et non partisane vouée à la relation entre le Canada et les États-Unis, représentant près de 100 entreprises de tous les secteurs des deux côtés de la frontière.

Depuis 1987, nous défendons le commerce libre et équitable entre nos deux pays. Nos membres travaillent tous les jours dans ce qui est depuis longtemps l'une des relations économiques les plus intégrées au monde. Ils emploient des Canadiens et des Américains. Ils construisent des produits, parfois même ensemble. Ils partagent les chaînes d'approvisionnement. Ils représentent une Amérique du Nord intégrée et prospère.

C'est cette perspective bilatérale que j'espère vous présenter aujourd'hui. Nous réunissons des entreprises américaines et canadiennes — des entreprises qui renforcent notre résilience économique —, et je tiens à vous faire part de ce que j'entends de part et d'autre.

Permettez-moi de décrire franchement la situation.

Les choses ne se passent pas comme nous le souhaiterions. Les pourparlers sont suspendus, et des droits de douane de 50 % sont en place pour un large éventail de produits canadiens. Le Canada a riposté en imposant des droits de douane sur les produits américains. Cependant, je tiens à être claire: même si nous traversons une période difficile, la relation n'est pas rompue.

Sous l'incertitude et des turbulences actuelles se trouve une relation économique qui demeure extrêmement profonde et difficile à reproduire, une relation fondée sur des décennies d'intégration et de collaboration. Près des deux tiers de notre commerce bilatéral de biens sont constitués d'intrants intermédiaires, des composants et des matériaux qui traversent notre frontière plusieurs fois avant de devenir un produit fini. Des droits de douane de part et d'autre entraînent une augmentation des coûts pour les fabricants, les consommateurs et les travailleurs dans les deux pays. Environ 1,5 million d'emplois américains et 2,4 millions d'emplois canadiens dépendent directement de cette relation.

Cette année, le CABC a mandaté Oxford Economics de nous aider à faire avancer la discussion au-delà de la rhétorique en nous appuyant sur davantage de données factuelles et sur une évaluation indépendante de l'AEUMC, ou ACEUM, et des effets commerciaux potentiels.

Voici un aperçu des chiffres: une renégociation fructueuse ajouterait 253 milliards de dollars canadiens au PIB canadien au cours de la prochaine décennie; un échec coûterait 271 milliards de dollars. Pour un ménage canadien, la différence entre ces deux scénarios s'élève à environ 846 \$ par année. Au Canada, cela se traduit par la création de 98 000 emplois supplémentaires ou par la perte de plus de 100 000 emplois.

Les Américains ont également des intérêts en jeu dans ce dossier, et c'est certainement le message que nous transmettons à Washington. Le Canada est le principal client d'exportation de plus de 30 États américains, dont le Michigan, l'Indiana, le Texas et l'Arizona. Trois Américains sur quatre disent que l'AEUMC-ACEUM est bon pour l'économie américaine, et plus de huit sur dix disent que le commerce avec le Canada renforce la sécurité nationale des États-Unis.

Ce que ces chiffres peuvent parfois masquer, c'est que lorsque l'on impose des coûts à la frontière, ceux-ci s'arrêtent rarement là. Ils se répercutent sur la main-d'œuvre, les collectivités et les familles ordinaires. Cependant, voici ce qui me donne de l'espoir: les relations d'affaires ne dépendent pas d'un simple épisode politique. Les entreprises entretiennent des liens étroits et de longue date avec des fournisseurs et des clients de l'autre côté de la frontière, et ces relations tiennent bon. Nous comptons sur ces liens, mais ils ne pourront pas supporter ce fardeau indéfiniment.

Avant de conclure, j'aimerais présenter au Comité trois points à retenir.

Tout d'abord, j'espère que les deux parties pourront recommencer à se parler. Les deux gouvernements doivent reprendre les négociations dans le but de parvenir à un accord qui rétablit la prévisibilité pour nos deux économies. Chaque jour sans accord crée de nouveaux obstacles pour les entreprises et influe sur les décisions d'investissement d'une manière qu'il est difficile de rectifier.

Deuxièmement, il faut regarder au-delà des droits de douane. Comme nous le préconisons depuis longtemps, l'harmonisation et la reconnaissance mutuelle de la réglementation permettent de réaliser de réelles économies, et les gouvernements des deux côtés sont à l'écoute. Bien que les droits de douane aient été en grande partie au cœur de la conversation, il reste des possibilités, en dehors de ces négociations, de renforcer nos économies.

Enfin, il faut faire appel au milieu des affaires. Le CABC est prêt à organiser des réunions, à partager des données et à défendre cette relation auprès des entreprises, des législateurs et des gouverneurs américains qui ont intérêt à ce que cette relation fonctionne.

• (1635)

Le commerce libre et équitable, l'ACEUM et l'intégration ne sont pas des faveurs qu'un pays accorde à l'autre. Ce sont des cadres qui profitent aux travailleurs, aux entreprises et aux consommateurs des deux pays. La question n'est pas de savoir si les Canadiens et les Américains vont continuer de faire des affaires ensemble. Ils continueront. La question est de savoir si ces échanges seront stables et rentables, ou coûteux et tumultueux. Lorsque nous travaillons ensemble, nous sommes plus concurrentiels, nous créons plus d'emplois et nous assurons ensemble la sécurité de nos populations.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup de votre déclaration.

J'invite maintenant M. Volpe à faire sa déclaration préliminaire.

Flavio Volpe (président, Association des fabricants de pièces d'automobile): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie encore une fois de m'avoir invité.

J'ai passé plus d'une décennie à représenter des entreprises qui se trouvent au centre de la chaîne d'approvisionnement automobile entre le Canada et les États-Unis. Si vous ne reteniez qu'une seule idée de ma déclaration aujourd'hui, c'est que la relation économique entre le Canada et les États-Unis ne se limite pas au commerce transfrontalier. Dans de nombreux secteurs, il s'agit d'un système de production qui s'étend de part et d'autre de la frontière.

C'est particulièrement évident dans le secteur de l'automobile. Nous ne faisons pas vraiment le commerce de véhicules avec les États-Unis. Nous fabriquons des automobiles ensemble. Les pièces canadiennes entrent dans la fabrication de véhicules américains et

les pièces américaines dans la fabrication de véhicules canadiens. Les composants, les matériaux et les outils peuvent traverser la frontière plusieurs fois avant qu'un véhicule fini n'arrive au consommateur. Un droit de douane d'un côté de cette filière ne reste pas d'un seul côté de la frontière. Il fait augmenter les coûts au sein d'un système de production intégré, affectant non seulement les usines canadiennes, mais aussi les usines d'assemblage américaines, les fournisseurs, les concessionnaires et les consommateurs.

Cette réalité devrait inspirer confiance au Canada. Elle ne devrait pas nous rendre complaisants.

Les principes qui ont régi cette relation pendant des décennies sont mis à l'épreuve. Le Canada doit donc définir clairement ce qu'il cherche à préserver: la capacité de production, l'investissement, les emplois qualifiés, la propriété intellectuelle et la capacité de fabriquer des choses ici.

Nous ne devrions pas négocier contre nous-mêmes. Une usine qui ferme, des capacités d'outillage qui disparaissent ou des gens compétents qui quittent le secteur ne peuvent pas simplement réapparaître lorsque la conjoncture politique s'améliore. La capacité industrielle est synonyme de sécurité économique. De plus en plus, c'est aussi une question de sécurité nationale, et cela nous oblige à mieux réfléchir à la façon dont le Canada utilise son propre pouvoir économique.

Prenons l'exemple des dépenses en défense. Le Canada s'apprête à dépenser beaucoup plus pour la défense nationale. Nous devons absolument respecter nos obligations en matière de sécurité, mais nous devons également reconnaître que l'approvisionnement en matière de défense est l'un des outils de politique industrielle les plus puissants à la disposition de tout gouvernement national. Si les fabricants canadiens peuvent produire quelque chose ici, l'approvisionnement public canadien devrait partir du principe que nous devrions le construire ici. Cela ne veut pas dire qu'il faut fermer la porte à nos alliés ou prétendre que le Canada peut produire chaque plateforme par lui-même. Cela signifie qu'il faut utiliser des dépenses importantes en matière de défense pour créer une capacité canadienne, de la propriété intellectuelle canadienne, des chaînes d'approvisionnement canadiennes et des emplois canadiens partout où c'est possible. Nous ne devrions pas dépenser des milliards de dollars de l'argent des contribuables canadiens pour renforcer la base industrielle d'un autre pays, puis dépenser des milliards de dollars de plus pour reconstruire la nôtre.

Ce même réalisme devrait s'appliquer à la politique automobile.

Le Canada est un marché automobile important. Les Canadiens font chaque jour des choix qui génèrent une valeur considérable pour les constructeurs automobiles mondiaux. Nous devrions réfléchir plus sérieusement au lien entre le succès d'un constructeur automobile sur le marché canadien et son empreinte manufacturière ici.

Je ne suggère pas que les gouvernements dictent aux Canadiens quels véhicules acheter ni qu'ils imposent le lieu de fabrication de chaque modèle, mais nous devrions cesser de traiter l'accès au marché, la demande des consommateurs et les décisions de production comme des univers complètement indépendants. Lorsque les gouvernements conçoivent des incitatifs, des programmes d'approvisionnement, des cadres réglementaires et des aides à l'investissement, on devrait y trouver un avantage clair pour les entreprises qui prennent des engagements de production à long terme envers le Canada et au Canada, en particulier lorsque cette production correspond aux véhicules que les Canadiens achètent. Si un constructeur automobile gagne des parts de marché au Canada, nous devrions vouloir que le Canada gagne également des parts de production. Ce n'est pas du protectionnisme. C'est de la réciprocité.

De façon plus générale, je proposerais trois principes pour l'avenir.

Premièrement, défendre les règles nord-américaines que nous avons négociées. Si un véhicule ou une pièce satisfait aux règles d'origine nord-américaines, il doit bénéficier du traitement nord-américain. Les entreprises prennent leurs décisions d'investissement des années à l'avance. Les règles n'ont de valeur économique que si leur respect permet la prévisibilité.

Deuxièmement, défendre la cause du Canada aux États-Unis en invoquant l'intérêt des Américains, et non les griefs canadiens. Notre argument le plus convaincant à Washington n'est pas que les Américains devraient se montrer gentils envers le Canada, mais bien que la production canadienne renforce la production américaine. Les fournisseurs canadiens investissent aux États-Unis et emploient des dizaines de milliers d'Américains. Les composants canadiens font rouler les chaînes de montage américaines. Le Canada ne va pas surpasser les États-Unis. Ce n'est pas là notre atout. Notre atout, c'est qu'après 60 ans d'intégration, le remplacement de la capacité canadienne s'avère souvent coûteux, perturbateur et parfois impossible à court terme.

C'est pourquoi notre mobilisation ne peut pas se limiter à la Maison-Blanche. Il doit inclure le Congrès, les gouverneurs, les constructeurs automobiles, les fournisseurs, les syndicats, les investisseurs et les collectivités dont les emplois dépendent de ce système.

Troisièmement, renforcer la résilience sur notre propre territoire. Cela signifie diversifier les marchés, mais aussi construire plus de choses ici. Cela signifie utiliser l'approvisionnement de manière stratégique. Cela signifie que les dépenses en matière de défense doivent devenir une occasion industrielle et une obligation en matière de sécurité. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que nos politiques automobiles récompensent les entreprises qui considèrent le Canada non seulement comme un marché de 40 millions de consommateurs, mais aussi comme un endroit où investir, concevoir et fabriquer.

● (1640)

La diversification ne devrait pas signifier un désengagement à l'égard des États-Unis. Nous devrions construire davantage avec le reste du monde sans prétendre que nous pouvons ou devrions produire moins avec notre plus grand client et partenaire industriel le plus proche.

Nos concurrents n'attendent pas que nous réglions nos différends. Nous devrions donc aborder les États-Unis non pas avec inquiétude ou colère, mais avec confiance.

Ce que nous fabriquons est à vendre. Ce que nous sommes ne l'est pas.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Volpe, de votre déclaration.

J'invite maintenant Goldy Hyder à faire sa déclaration préliminaire.

Goldy Hyder (président et chef de la direction, Conseil canadien des affaires): Bonjour, monsieur le président, messieurs les vice-présidents et mesdames et messieurs les membres du Comité, et merci de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

À mes chers collègues, monsieur Volpe et madame Burke, c'est un honneur d'être ici avec vous.

C'est un privilège d'être ici pour vous faire part du point de vue du milieu des affaires canadien sur l'une des relations les plus importantes pour notre pays, à savoir notre relation avec les États-Unis d'Amérique.

Je comparais aujourd'hui à titre de président et chef de la direction du Conseil canadien des affaires. Nos membres sont les dirigeants des plus grandes entreprises du Canada, qui exercent leurs activités dans pratiquement tous les secteurs et toutes les régions du pays.

Permettez-moi de commencer par une affirmation simple: la relation du Canada avec les États-Unis est trop importante pour être définie uniquement par les désaccords du moment.

Depuis des générations, les Canadiens et les Américains ont forgé l'un des partenariats économiques, sociaux et de sécurité les plus solides au monde. Nos économies sont profondément intégrées. Nos chaînes d'approvisionnement traversent la frontière à de nombreuses reprises avant qu'un produit ne parvienne au client. Nos réseaux énergétiques sont interreliés. Nos travailleurs, nos investisseurs, nos entrepreneurs et nos communautés dépendent de cette relation, et nos pays partagent quelque chose d'encore plus fondamental: un continent, un quartier et beaucoup d'intérêts communs. Cette réalité n'a pas changé.

Cependant, l'environnement dans lequel nous évoluons a profondément changé. Les États-Unis sont en train de changer. L'économie mondiale est en train de changer. La concurrence géopolitique s'intensifie. Les gouvernements accordent une importance croissante à la sécurité économique, à la résilience et à la souveraineté. Les entreprises réévaluent où elles investissent, où elles s'approvisionnent et où elles construisent.

Pour le Canada, cela représente à la fois un défi et une occasion. Le problème, c'est que l'incertitude constitue en soi un coût économique. Les entreprises peuvent s'adapter aux droits de douane. Elles peuvent s'adapter à la réglementation. Elles peuvent s'adapter à la concurrence. Ce qui est beaucoup plus difficile à gérer, c'est l'incertitude quant aux règles en vertu desquelles elles prennent des décisions d'investissement de milliards de dollars pour les prochains 5, 10 ou 20 ans.

C'est pourquoi l'examen et le renouvellement de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique sont si importants.

Du point de vue des entreprises canadiennes, l'objectif devrait être clair: préserver et renforcer la relation économique prévisible fondée sur des règles qui a bien servi les trois pays. Un accord renouvelé fournirait aux investisseurs ce dont ils ont désespérément besoin: la confiance.

Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas simplement d'un intérêt canadien. Les entreprises américaines profitent énormément de l'intégration des chaînes d'approvisionnement canadiennes. Les entreprises canadiennes investissent beaucoup aux États-Unis et emploient des centaines de milliers d'Américains, et cette relation crée des emplois et de la prospérité des deux côtés de la frontière. Nous devrions donc aborder la relation non seulement comme une question de gestion des frictions bilatérales, mais aussi comme une occasion de démontrer pourquoi l'intégration économique nord-américaine demeure un avantage concurrentiel dans un monde où la concurrence mondiale est intense.

En même temps, nous devons être lucides. Le Canada ne peut pas bâtir son avenir économique en supposant que le monde redeviendra comme avant.

Cela m'amène à ce que le Conseil canadien des affaires appelle l'approche « États-Unis-plus ». Cela ne signifie pas moins d'États-Unis. Cela signifie un Canada plus fort qui peut être un partenaire encore meilleur pour les États-Unis tout en établissant des relations économiques plus étroites avec le reste du monde.

Notre objectif ne devrait pas être de choisir entre les États-Unis et le reste du monde. Notre objectif devrait être d'avoir la capacité de réussir avec les deux. Cela veut dire faire du Canada un endroit plus attrayant pour les investissements et un endroit où les grands projets sont réalisés, en améliorant nos réseaux de transport et nos infrastructures commerciales, en réduisant les barrières commerciales internes et en favorisant la mobilité de la main-d'œuvre. Cela suppose rendre notre environnement fiscal et réglementaire compétitif par rapport aux pays avec lesquels nous sommes en concurrence pour attirer des capitaux, et cela signifie utiliser nos avantages extraordinaires que sont l'énergie, les minéraux critiques, l'agriculture, la technologie, la finance et le talent humain pour créer des produits et des entreprises que le reste du monde veut acheter.

Je vais présenter au Comité trois priorités.

Premièrement, protéger et renforcer la relation nord-américaine. Nous devrions travailler de manière constructive à un ACEUM renouvelé qui offre une prévisibilité à long terme et soutient la compétitivité de nos trois pays.

Deuxièmement, renforcer le Canada chez lui. Nous devons faire en sorte qu'il soit encore plus facile d'investir, de construire, de transporter des marchandises, d'embaucher des gens et de faire croître des entreprises ici.

Troisièmement, élargir les options du Canada à l'étranger. Nous devrions approfondir nos relations avec l'Europe, l'Indo-Pacifique et d'autres partenaires de confiance, non pas comme solution de rechange aux États-Unis, mais comme complément essentiel à notre partenariat nord-américain.

• (1645)

L'objectif devrait être de rendre le Canada suffisamment confiant pour entretenir une relation solide avec les États-Unis, assez fort pour résister à l'incertitude et assez ambitieux pour créer des occasions partout dans le monde.

Merci.

Le président: Merci beaucoup de votre déclaration, monsieur Hyder. Je tiens aussi à vous remercier d'assister à la réunion direc-

tement du Royaume-Uni. Je sais qu'il est très tard là-bas. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous consacrez.

Nous passons à présent aux questions des députés dans la salle. Nous commençons avec M. Majumdar.

Vous avez six minutes.

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Merci beaucoup.

Monsieur Volpe, merci de votre travail. Peu de Canadiens ont consacré autant de temps que vous à cette lutte au cours des 18 derniers mois.

En mars de l'an dernier, vous avez dit que les mesures d'allègement sur les véhicules et la potasse découlaient des démarches faites par l'industrie américaine auprès du Bureau ovale, et non pas d'Ottawa. Le pensez-vous toujours?

Flavio Volpe: Oui. C'était vraiment important que nos homologues américains responsables des profits et pertes et de l'emploi dans les secteurs clés partagent notre point de vue. Ils sont en faveur d'un marché commun. Ils ont réussi à parler aux individus chargés de mettre en place les droits de douane, et ils...

Le président: Monsieur Volpe, attendez une seconde. Nous devons résoudre un problème de son. Les députés disent qu'ils n'entendent rien.

Flavio Volpe: Puis-je réessayer?

Le président: Oui. Vous pouvez poursuivre.

Flavio Volpe: Je parlais de l'importance critique que ceux parmi nos homologues qui partagent notre point de vue sur les profits et pertes et sur l'emploi dans le continent américain parlent aux individus chargés de la mise en place des droits de douane d'urgence et qu'ils convainquent la Maison-Blanche de faire marche arrière sur certains points qui auront des effets très néfastes sur l'industrie américaine.

Shuvaloy Majumdar: Vous qui siégez au comité consultatif du premier ministre, pourriez-vous nommer des droits de douane sectoriels sur l'acier, l'aluminium, le secteur automobile ou le bois d'œuvre que le gouvernement a éliminés grâce à ses propres négociations?

Flavio Volpe: La question porte-t-elle sur les contre-mesures tarifaires canadiennes, ou sur la capacité des Canadiens de convaincre les Américains de faire marche arrière?

Shuvaloy Majumdar: Ma question porte sur la deuxième proposition.

Flavio Volpe: Dans l'ensemble, la situation a été difficile. Je mentionne que l'industrie que je représente — les pièces automobiles — a été menacée de droits de douane de 25 % au titre de l'article 232 l'an dernier. Nous sommes parvenus à obtenir une exemption pour les pièces d'automobile canadiennes. Des droits de douane s'appliquent encore aux automobiles, mais l'exemption accordée aux pièces a permis à l'industrie de poursuivre ses activités.

Shuvaloy Majumdar: Merci de votre réponse. Quand on y pense, les droits de douane cumulés s'élèvent à 100 %.

Monsieur Volpe, je vais vous poser une autre question.

Washington a refusé de prolonger l'ACEUM le 1^{er} juillet, et le représentant au commerce des États-Unis a dit que le Canada était à la traîne par rapport au Mexique dans les pourparlers. Du point de vue de vos membres, le gouvernement anticipe-t-il les coups ou agit-il en réaction?

• (1650)

Flavio Volpe: Ce choix de mots est intéressant.

Sachez que l'administration à Washington ne se soucie pas des engagements qu'elle a pris avec ses partenaires commerciaux. Les membres de cette administration sont déjà revenus une ou deux semaines plus tard sur des engagements pris envers des partenaires commerciaux autres que le Canada. Au sens strict, le Canada agit en réaction par rapport à Washington, mais c'est ce que fait aussi le reste du monde.

Je reviens tout juste de Mexico, où j'ai pris la parole lors de la conférence de l'INA — Industria Nacional de Autopartes. J'ai assisté en outre au North Capital Forum, que M. Hyder et d'autres ont eu la générosité d'organiser. Ce que nous avons constaté sur le terrain au Mexique, c'est qu'en réalité, dans notre secteur, ce pays n'est ni plus en avance ni plus en retard que le Canada dans les négociations.

Shuvaloy Majumdar: Monsieur Hyder, en décembre dernier, vous avez dit au représentant américain au commerce que les entreprises investissent dans un contexte de certitude et que la révision de l'ACEUM devait préserver cette certitude. Je suis entièrement d'accord avec vous.

Je vais vous poser quelques questions très brèves.

L'ACEUM a-t-il été prolongé de 16 ans le 1^{er} juillet?

Goldy Hyder: Non. Les Américains ont indiqué qu'ils se retireaient de l'accord dans 10 ans.

Shuvaloy Majumdar: Une date a-t-elle été fixée pour la tenue de négociations formelles entre le Canada et les États-Unis?

Goldy Hyder: Je pense que des pourparlers informels se déroulent en ce moment, mais aucune date n'a été fixée pour la reprise des négociations.

Shuvaloy Majumdar: L'acier, l'aluminium, les automobiles et le bois d'œuvre sont-ils encore visés par des droits de douane sectoriels?

Goldy Hyder: Oui.

Shuvaloy Majumdar: Aux yeux de vos membres, le niveau de certitude est-il plus élevé ou moins élevé qu'il y a un an?

Goldy Hyder: Le niveau d'incertitude est encore trop élevé pour eux.

Shuvaloy Majumdar: Alors, selon vos propres critères, la révision de l'accord a échoué jusqu'à présent.

Cette incertitude a-t-elle poussé certains de vos membres à reporter ou à annuler des investissements, ou encore à les diriger plutôt vers les États-Unis?

Goldy Hyder: Je ne peux pas dire si c'est pour cette raison, mais ils continuent à investir là où il y a le plus de certitude, peu importe l'endroit dans le monde.

Shuvaloy Majumdar: Ce que nous entendons de la part de nos concitoyens et des entreprises un peu partout au Canada, c'est qu'en raison du manque de certitude entourant la date à laquelle des négociations auront lieu ou à laquelle les droits de douane pourraient

être levés, les entreprises au pays qui sont directement affectées par les droits de douane ou qui se trouvent plus loin dans la chaîne de valeur envisagent désormais des mises à pied massives et la délocalisation aux États-Unis. Vous entendez vous aussi sûrement parler de ce type de répercussions causées par l'incertitude.

Goldy Hyder: Je lis des choses dans les journaux. Toutefois, ce que je constate chez les entreprises, c'est une réticence à investir.

Des articles sont parus, non pas seulement au Canada, mais aussi ailleurs, sur cette situation causée par le manque de certitude nécessaire pour déployer des capitaux. En ce moment, je vois beaucoup de rachats d'actions. Je note aussi une réticence à lancer de grands projets.

Shuvaloy Majumdar: Je vais conclure avec une dernière question parce qu'il ne me reste presque plus de temps.

Il y a une distinction importante à faire entre le refus de conditions inacceptables et le refus de négocier. Les entreprises canadiennes souhaitent-elles que le gouvernement cherche activement à reprendre les négociations formelles avec les États-Unis?

Goldy Hyder: Nous pensons que le mieux serait de tenir des négociations pour régler la question de la révision et du renouvellement de l'accord, et nous espérons que ce dénouement arrivera plus tôt que tard.

Shuvaloy Majumdar: Merci.

Le président: Nous passons à Mme Fortier.

Vous avez six minutes.

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Merci beaucoup d'être des nôtres aujourd'hui.

Mes questions s'adressent à Mme Burke. Merci d'être parmi nous.

J'essaie de cerner les leviers dont dispose le Canada en ce moment. Quels sont-ils selon vous? Vous qui êtes à Washington, comment, selon ce que vous voyez, les décideurs américains perçoivent-ils le Canada?

Beth Burke: J'essaie de ne pas analyser les choses sous l'angle des leviers ou des concessions parce que ces stratégies favorisent une escalade des tensions. Il faut plutôt à notre avis réfléchir aux occasions de collaboration et aux moyens de renforcer nos capacités individuellement et collectivement.

Nous avons constaté à maintes reprises que la collaboration entre nos entreprises nous rendait plus forts et plus compétitifs à l'échelle mondiale dans les périodes houleuses sur le plan géopolitique.

Je ne veux pas esquiver votre question, mais je pense qu'il y a beaucoup de domaines différents sur lesquels nous pourrions nous pencher...

L'hon. Mona Fortier: Parlons alors de ces domaines de collaboration ou de coopération. Si vous aviez peut-être deux ou trois suggestions précises, j'aimerais beaucoup les entendre.

• (1655)

Beth Burke: Oui. Je crois qu'il y aurait moyen de travailler ensemble plus efficacement. J'ai parlé de l'harmonisation de la réglementation et de la réduction de la paperasse pour les entreprises. Ces mesures aident à simplifier nos opérations existantes dans toute l'Amérique du Nord.

J'ajouterais que de véritables possibilités de collaboration existent par rapport aux minéraux critiques. Des discussions ont lieu depuis longtemps à ce sujet entre le Canada et les États-Unis. Il y a aussi moyen d'insister sur les choses qui fonctionnent bien. Comme je l'ai dit, nous avons énormément d'intrants qui traversent la frontière. Ces relations sont très solides; il faut donc trouver des moyens d'accroître la production et de déplacer des marchandises de part et d'autre de la frontière.

Pourriez-vous me rappeler votre deuxième question...

L'hon. Mona Fortier: Je parlais des leviers. Je veux seulement comprendre comment les décideurs américains perçoivent le Canada du point de vue de la coopération ou des autres aspects que vous avez mentionnés.

Beth Burke: Je pense que cela dépend du législateur à qui vous parlez. Il y a plusieurs points de vue au Congrès, tout comme au Parlement, mais je dirais que les membres auxquels je parle régulièrement ont très hâte que la relation devienne plus productive. Ils voient de toute évidence l'utilité des partenariats.

Nous avons travaillé ensemble sur des choses comme la défense et la sécurité pendant très longtemps. Plusieurs aspects de la relation fonctionnent encore bien, et il faut vraiment tendre vers ces aspects en ce moment, comme le font bon nombre de législateurs.

L'hon. Mona Fortier: Merci beaucoup.

Mes prochaines questions s'adressent à M. Hyder.

Vous parliez de la coopération tout à l'heure. Vous avez mentionné trois domaines ou trois idées. Souhaitez-vous ajouter autre chose sur ces domaines dont vous savez qu'ils sont affectés et sur lesquels il faudrait se concentrer dans l'immédiat?

Goldy Hyder: Il y a bien sûr les mécanismes mis en place par le gouvernement pour atténuer les répercussions financières des droits de douane sur les entreprises et les employés. Étant donné le fardeau pour les contribuables, je soupçonne que ce soutien ne durera pas indéfiniment.

Je pense que nous croyons tous qu'un accord mutuellement satisfaisant est à notre portée, et j'ai trouvé très encourageant d'entendre le premier ministre Carney et, bien honnêtement, le président Trump indiquer au cours des dernières semaines qu'un tel accord serait possible. Ces propos laissent entendre que des discussions informelles se tiennent peut-être à un haut niveau. Comme je le mentionnais, ce sera peut-être finalement de cette manière que nous arriverons rapidement à un règlement négocié.

À nos yeux, l'absence d'entente n'est pas une option, mais ne vous méprenez pas: nous ne voulons pas dire pour autant qu'un mauvais accord est une bonne idée. Il nous faut absolument une entente qui convienne aux deux parties.

L'hon. Mona Fortier: Qu'avez-vous entendu d'autre que vous n'auriez pas eu l'occasion de mentionner dans votre déclaration liminaire? Compte tenu de votre leadership et de vos fonctions, souhaiteriez-vous formuler une recommandation pour la suite des choses?

Goldy Hyder: Merci de la question. Il est important que les membres du Comité sachent que les entreprises canadiennes, américaines et mexicaines travaillent en étroite collaboration, non pas seulement pour plaider en faveur de la révision et du renouvellement de l'accord, mais aussi pour rappeler bien respectueusement à tous les gouvernements que les accords commerciaux sont conclus pour les entreprises. Ces documents établissent à notre intention des

règles et des règlements. Ils nous procurent aussi la prévisibilité et la certitude qui nous permettent de décider dans quoi et comment investir et de déterminer ce que nous pouvons faire ou ne pas faire. Ils prévoient également une marche à suivre si des différends surviennent dans les mécanismes commerciaux. C'est ce qui nous manque aujourd'hui.

Nous avons demandé aux gouvernements de conclure en temps opportun un accord trilatéral qui soustrairait aux droits de douane tous les produits conformes à l'accord et qui permettrait d'aller de l'avant.

L'hon. Mona Fortier: Sur le terrain, du côté des États-Unis, selon ce que vous entendez, y a-t-il des points en particulier que les Américains voudraient que nous propositions ou des points sur lesquels nous concentrer?

Goldy Hyder: Je pense que les dirigeants d'entreprise des trois pays sont contre l'idée de conclure un accord seulement pour la forme. Il faut trouver une avenue qui permettra de bonifier l'accord, et non pas seulement d'éliminer les points de friction. D'un point de vue commercial, il faut négocier avec l'objectif de rendre l'Amérique du Nord concurrentielle par rapport au reste de la planète.

L'Amérique du Nord est le continent le plus riche qui est aussi doté des meilleures ressources et des meilleurs talents. Nous avons déjà un accord commercial. Renforçons la compétitivité, par exemple. Un chapitre entier de l'ACEUM est consacré à ce sujet.

J'en profite aussi pour signaler que nous sommes trop nombreux à considérer l'ACEUM comme un document portant strictement sur les échanges commerciaux et les droits de douane. Le document compte 34 chapitres. Son contenu influe sur le mode de vie des Canadiens. Il a des répercussions à la frontière, sur notre sécurité et nos télécommunications. Il ne se réduit pas à une chose.

• (1700)

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

J'ai une question pour les trois témoins, qui pourront y répondre à tour de rôle.

Plusieurs experts nous disent que, présentement, si aucune entente n'a encore été conclue, c'est peut-être davantage en raison de velléités électoralistes ou purement politiques, d'un côté comme de l'autre. J'aimerais savoir ce que les témoins en pensent personnellement, mais aussi ce qu'ils entendent de la part des membres qu'ils représentent au sein de leurs associations.

Sommes-nous en train de vivre une guerre tarifaire qui est strictement motivée par la volonté de marquer des points politiques, plutôt que par un réel effort visant à bâtir une économie différente?

Nous pourrions commencer par Mme Burke.

[Traduction]

Beth Burke: Merci. C'est une question intéressante.

Il n'y a rien dans le monde qui est totalement exempt de politique, mais en ce moment, une combinaison de facteurs entre en jeu dans les négociations de l'ACEUM, notamment le moment choisi et le réexamen effectué par l'administration Trump des relations commerciales des États-Unis avec le reste du monde. Cette administration est en train de repenser les relations des États-Unis avec les autres pays.

Dans ce cas précis, je pense que cet exercice s'inscrit dans un contexte plus vaste. Ils essaient de forger de nouvelles avenues et de créer de nouvelles relations. Je n'irais pas forcément jusqu'à dire que la motivation est purement politique. Leurs nouvelles politiques se fondent à mon avis sur leur vision du monde et sur leur perception des déficits commerciaux. Nous nous asseyons chaque jour à la table des négociations. Nous soulignons l'importance de la relation et nous essayons de présenter des chiffres pour étayer notre point de vue.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais...

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous faites un excellent travail, comme toujours, d'ailleurs. La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, c'était à Washington. Je suis bien content de vous voir ici.

Monsieur Volpe, j'aimerais me tourner vers vous aussi.

Quand je parle de marquer des points politiques, je parle d'un côté comme de l'autre, que ce soit les Américains ou les Canadiens. Vous pourriez répondre à cette question, parce qu'elle intéresse plusieurs personnes présentement.

[Traduction]

Flavio Volpe: Merci de la question.

Du côté du Canada, selon ce que nous avons constaté en travaillant avec les membres de l'équipe de négociations pendant le temps qu'ils ont passé à la table — je prends comme exemple Mme Charette, notre négociatrice commerciale en chef, qui s'est assise à Washington pendant plusieurs semaines d'affilée et qui nous faisait part en fin de journée de détails très précis sur les points possibles d'un accord concernant l'industrie que je représente —, il ne me semble pas que la politique soit intervenue dans le cadre des négociations touchant notre industrie.

Du côté des États-Unis, il y a évidemment une part d'idéologie dans les mesures prises par l'administration actuelle qui consiste à faire l'impasse sur l'intégration unique du secteur automobile de l'Ontario et du Québec et du secteur automobile des États du Michigan, de l'Indiana, de l'Illinois, de New York et de la Pennsylvanie. Je vois une dimension politique dans les efforts déployés pour punir un partenaire commercial en occultant les effets délétères sur Detroit et les régions avoisinantes. Toutefois, je ne peux pas me prononcer sur la dynamique des États-Unis autrement que comme observateur.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur Hyder, vous pouvez répondre.

• (1705)

[Traduction]

Goldy Hyder: Je pense que nous voyons une réaction à la réalité dans laquelle nous nous trouvons. Cette réaction est ancrée dans nos intérêts nationaux de part et d'autre de la frontière, ainsi que

dans nos intérêts économiques des deux côtés. Les enjeux sont très sérieux: ils touchent notre industrialisation et, Dieu nous en préserve, notre désindustrialisation. Nous devons agir prudemment.

Je pense, du moins du côté canadien, et en tant que Canadien — vous avez demandé des réponses personnelles —, que nous devrions nous inquiéter de la violation de l'accord que nous avons conclu. C'est un problème. Cette violation est commise sur la base d'un déficit commercial qui, selon nous, du côté canadien, n'existe pas réellement.

Je veux souligner l'excellent travail que les équipes de négociation ont accompli — des deux côtés, je crois — en toute bonne foi. Je rappelle au Comité que, à deux reprises, nous étions sur le point de franchir la ligne d'arrivée et que, pour diverses raisons, nous n'avons pas pu parvenir à une entente.

Je demeure optimiste. Les gens pour qui je travaille sont d'éternels optimistes. Nous croyons qu'un accord est à notre portée et que nous devons surmonter le conflit de visions qui semble faire rage. Manifestement, comme je l'ai mentionné au début, les États-Unis sont en train de changer. Pendant cette transformation, nous devons déterminer si nous sommes prêts à accepter ce changement et, dans la négative, où mettre nos limites.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Il ne me reste pas beaucoup de temps.

Madame Burke, vous êtes à Washington. Vous côtoyez les gens là-bas. Est-ce que vous sentez que de plus en plus d'élus américains, qu'ils soient démocrates ou républicains, se rendent compte des conséquences des négociations sur leur propre économie dans leur propre territoire, que ce soit dans les États qu'ils représentent ou à la Chambre des représentants? Est-ce qu'ils les prennent en considération de façon importante?

[Traduction]

Beth Burke: Oui, comme je le disais, je pense que des conversations quotidiennes portent sur cette relation. Les dirigeants d'entreprises communiquent non seulement avec les élus de la Chambre ou du Sénat, mais aussi avec leurs représentants d'État et leurs gouverneurs pour montrer les répercussions de cette relation sur les emplois, les chaînes d'approvisionnement et leurs clients.

Le sujet prend de l'ampleur et fait l'objet de discussions. On le voit même aujourd'hui, et pas seulement à Washington: les conversations ont lieu partout aux États-Unis. Le coût de la vie est extrêmement élevé et est au cœur des préoccupations. Pour y remédier, il faut notamment établir une bonne relation entre les deux pays, réduire les obstacles et offrir plus de certitude aux entreprises.

Oui, je pense que les élus américains sont conscients des conséquences.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Mantle.

Vous avez cinq minutes.

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur présence et de leurs précieux témoignages sur ce sujet important.

Madame Burke, je vais commencer par vous. Les mesures de rétorsion tarifaires canadiennes aident-elles les affaires de vos membres?

Beth Burke: J'ai toujours dit qu'aucun droit de douane n'aide les entreprises.

Jacob Mantle: C'est très bien. Merci.

Êtes-vous d'avis que le premier ministre aurait dû se retirer des négociations?

Beth Burke: Je vais laisser à la population et au gouvernement canadiens le soin de décider de ce qui est le mieux. Ce que je peux vous dire, c'est que le milieu des affaires — et c'est ce que j'entends tous les jours de la part de mes membres — veut conclure un accord, mais un accord qui soit fructueux.

Jacob Mantle: Merci. Puis-je donc comprendre de votre réponse que votre conseil serait de retourner à la table des négociations?

Beth Burke: Oui.

Jacob Mantle: D'accord.

Monsieur Hyder, j'ai des questions semblables pour vous et vos membres. Les mesures de rétorsion tarifaires canadiennes favorisent-elles les entreprises?

Goldy Hyder: Les droits de douane sont néfastes, un point c'est tout.

Jacob Mantle: Très bien. Pensez-vous que le premier ministre a bien fait de quitter la table des négociations?

Goldy Hyder: J'ai confiance qu'il avait une bonne raison de le faire.

Jacob Mantle: Savez-vous quelle est cette raison?

Goldy Hyder: Non. J'ai seulement entendu la même conférence de presse que vous. Si les questions de souveraineté, de langue et de culture étaient en jeu comme il l'a décrit, j'aurais moi aussi quitté la table des négociations.

Jacob Mantle: Je comprends. Je pense que c'est l'une de nos préoccupations: nous ne connaissons pas les détails de la situation. Le gouvernement nous demande de lui faire confiance aveuglément.

Pensez-vous que nous devrions retourner à la table des négociations?

Goldy Hyder: Nous croyons qu'il est préférable de trouver une solution, et cela se fait à la table des négociations.

Jacob Mantle: Très bien.

Madame Burke, dans votre déclaration préliminaire, vous avez fait valoir que la relation n'est « pas rompue, » pour reprendre vos mots, et qu'il ne faut pas la considérer ainsi. J'ai du mal à concilier vos propos avec les messages du gouvernement, et en particulier du premier ministre, qui a parlé d'une « rupture » et qui a dit que nous étions « en guerre » contre les États-Unis.

Pensez-vous que nous sommes en guerre contre les États-Unis?

Beth Burke: Non. Les entreprises avec lesquelles je travaille tous les jours continuent de collaborer avec leurs clients et leurs fournisseurs. Je pense que nous traversons une période très difficile, mais ma réponse est non.

• (1710)

Jacob Mantle: Pensez-vous que de tels propos peuvent faire avancer les négociations? Ce choix de mots place-t-il le Canada en meilleure position à la table des négociations?

Beth Burke: Je pense qu'il n'est pas utile, de part et d'autre, d'échauffer les esprits. En ce moment, il est important de parvenir à une stabilité et d'avoir des conversations sensées et constructives.

Jacob Mantle: Merci.

Monsieur Hyder, dans la même veine, vous avez récemment dit en entrevue que le Canada et les États-Unis « se portent mieux ensemble. » Vous avez parlé des États-Unis et de son compagnon, ainsi que de l'économie nord-américaine. Je partage ce point de vue, et j'ai donc une question semblable. J'ai du mal à concilier cette perspective avec le message du gouvernement, qui parle de rupture. Le premier ministre laisse entendre que nous sommes en guerre contre les États-Unis.

Sommes-nous en guerre contre les États-Unis?

Goldy Hyder: Nous ne sommes certainement pas en guerre contre les États-Unis. Je me souviens que le premier ministre a également déclaré que le Canada peut « contribuer à redonner leur grandeur aux États-Unis. » Nous aimerions mettre l'accent là-dessus, si possible, pour déterminer comment nous y prendre. Nous devons nous concentrer sur la forteresse que forme l'Amérique du Nord, comme le font très délibérément les milieux d'affaires: oui, le Canada et les États-Unis sont en concurrence, mais le fait est que l'Amérique du Nord rivalise aussi en bloc avec le reste du monde.

Jacob Mantle: Je vous remercie.

Monsieur Volpe, croyez-vous toujours en un secteur automobile nord-américain intégré?

Flavio Volpe: C'est ainsi qu'il est. Je ne sais pas si je dois y croire ou non. Le secteur est intégré.

Jacob Mantle: Croyez-vous que les messages sur l'importance de se serrer les coudes, sur la rupture et sur « le Canada qui est en guerre » nous aident à préserver et à renforcer la réalité que vous venez de décrire?

Flavio Volpe: Je pense que vous laissez entendre quelque chose en termes flous. Je pense que vous essayez de poser cette question: devrions-nous défendre nos intérêts, et cette stratégie fonctionne-t-elle lorsque l'autre partie rappelle constamment à qui veut l'entendre qu'elle a beau jeu et qu'elle domine la situation?

Je pense...

Jacob Mantle: Dans ce cas, pourriez-vous me donner un exemple qui démontre que cette stratégie fonctionne? Je n'essaie pas d'insinuer quoi que ce soit. Je dis que je ne pense pas que ce soit une position constructive à adopter. Si vous pensez que c'est une bonne position à adopter ou si vous avez un point de vue différent, je vous invite à me le dire et à me fournir des preuves à l'appui.

Flavio Volpe: L'an dernier, lorsque la Maison-Blanche a annoncé qu'elle allait imposer des droits de douane sur les pièces et les voitures partout en Amérique du Nord, nous nous sommes défendus avec...

Jacob Mantle: Les États-Unis menacent maintenant d'imposer des droits de douane de 100 % le 1^{er} janvier, n'est-ce pas?

Flavio Volpe: Non, mais je me demande si vous pouvez me laisser le temps de répondre ou si vous allez monopoliser tout le temps impartir.

À l'époque, nous avons fait valoir, avec beaucoup de vigueur et de confiance, partout en Amérique du Nord, dans toutes les capitales de l'automobile et sur toutes les plateformes publiques, que l'imposition de droits de douane sur les pièces canadiennes mènerait l'industrie américaine à sa perte. Le département du Commerce et la U.S. Customs and Border Protection ont mis à jour leurs lignes directrices pour accorder une exemption aux pièces respectant l'ACEUM. Les États-Unis ont fait marche arrière. Ce fut un dénouement très positif pour les 100 000 travailleurs d'usines et les entreprises que je représente. Nous sommes parvenus à ce résultat parce que nous avons exprimé en toute confiance que l'issue ne nous laisse pas indifférents.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Zuberi.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

[Traduction]

J'aimerais commencer par Mme Burke.

Lundi, nous avons eu une séance avec des fonctionnaires d'Affaires mondiales, qui nous ont dit que nous comptons plusieurs missions diplomatiques aux États-Unis. Nous y avons 12 consulats et une ambassade. Ils ont décrit l'importance des communications au niveau des États avec les membres du Congrès et les sénateurs.

Aimeriez-vous renchérir sur ce commentaire? Quelle est l'importance des relations entre les fonctionnaires canadiens et les différents échelons de la gouvernance américaine? Avez-vous des suggestions sur la façon dont nous, au gouvernement, devrions interagir avec ces différents échelons aux États-Unis?

Beth Burke: J'ai le bonheur de rencontrer de nombreux intervenants partout au pays, qui parviennent avec brio à nouer des relations dans les communautés des quatre coins des États-Unis. Je pense qu'il est extrêmement important de transmettre le message aux Américains ordinaires ainsi qu'aux élus. Les relations d'affaires sont d'une importance cruciale.

Un événement n'attend pas l'autre aux États-Unis. Beaucoup de revirements attirent momentanément l'attention, alors il faut veiller à entretenir une conversation constante pour rappeler aux Américains les différentes avenues de collaboration et les possibilités de travailler ensemble. Nous devons aussi mettre en lumière les emplois, les chaînes d'approvisionnement et la clientèle... Ces enjeux sont extrêmement importants. C'est l'approche que nous adoptons, et nous serions heureux d'avoir l'occasion de travailler en partenariat en ce sens. Je pense que c'est vraiment important.

C'est un message que les représentants du Canada communiquent bien depuis longtemps en parcourant le pays et en parlant aux intervenants de tous les ordres de gouvernement. C'est important. La transmission de ce message change la donne. Il est essentiel de multiplier les voix pour amplifier le message.

• (1715)

Sameer Zuberi: Je vais brièvement me concentrer sur le terme « constant ». Diriez-vous que notre engagement a été constant?

Beth Burke: Oui.

Sameer Zuberi: C'est certainement un élément clé de notre engagement pour ces accords et notre réussite.

Beth Burke: Absolument.

Sameer Zuberi: Merci.

J'aimerais maintenant m'adresser à M. Hyder.

Ma question va dans le même sens et concerne le milieu des affaires. Compte tenu de votre rôle au sein du Conseil canadien des affaires et de votre expérience de longue date auprès de nombreuses entreprises canadiennes, pouvez-vous nous dire comment le milieu des affaires peut nous aider à en arriver à un accord négocié avec les États-Unis?

Goldy Hyder: Je n'emploierais pas le mot « peut »: le milieu des affaires canadien apporte déjà sa contribution. Il travaille activement en partenariat avec les communautés où se trouvent les entreprises. Comme Mme Burke et d'autres vous l'ont dit, les entreprises canadiennes ont une grande présence aux États-Unis. Comme vous le savez, la politique est locale, mais les affaires le sont aussi. Les chefs d'entreprise canadiens se servent de leurs propres contacts au Congrès et à l'échelle locale pour discuter avec les gouverneurs, les sénateurs et d'autres intervenants.

Permettez-moi de faire ce commentaire: s'il y a une chose que vous comprendrez comme élus au Canada, c'est que les meilleurs lobbyistes aux États-Unis sont les Américains. Ce que nous devons faire, c'est mobiliser nos alliés américains et les inciter à s'exprimer. Je crois que l'équipe consulaire que l'ambassadeur Wiseman a mise sur pied partout au pays a cet objectif précis: veiller à ce que la réalité canadienne et les faits à ce sujet soient compris à l'échelle locale. Ainsi, les Américains pourront communiquer avec les assemblées législatives américaines et, faits à l'appui, faire comprendre à quel point cet accord est important.

Sameer Zuberi: À propos du fait que les Américains sont les meilleurs lobbyistes, monsieur Hyder, constatez-vous un mouvement qui permet à la population américaine de bien comprendre ce message du gouvernement canadien?

Goldy Hyder: C'est très intéressant. C'est une excellente question.

Dans les faits, pour une raison ou une autre — et je ne veux pas juger les raisons pour lesquelles ils agissent ainsi —, les Américains s'expriment en catimini. Ils le font en privé. Ils le font lors de conversations en petits groupes. Ils ne mènent pas nécessairement de campagnes et n'érigent pas de panneaux publicitaires, par exemple. Je leur laisse le soin de déterminer pourquoi ils agissent ainsi. Cependant, je peux vous assurer — cela ne fait aucun doute dans mon esprit — que d'influents dirigeants d'entreprise américains appellent non seulement la Maison-Blanche, mais aussi d'autres élus pour faire valoir leur point de vue.

Plus nous encourageons les Américains à parler en particulier au représentant au Commerce des États-Unis et à lui faire comprendre les répercussions de ces droits de douane sur les Américains et les communautés américaines locales, plus nous serons susceptibles de conclure cet accord le plus tôt possible.

Sameer Zuberi: Je vous remercie.

Je vous laisse les dernières secondes pour nous faire part d'une dernière réflexion.

Goldy Hyder: Je n'ai rien à ajouter. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe.

Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Volpe, j'aimerais vous poser une question qui vient peut-être un peu du champ gauche. Si vous n'avez pas de réponse, il n'y a pas de souci.

Comment l'entente entre le Canada et la Chine concernant les véhicules électriques chinois a-t-elle été reçue par vos membres?

[Traduction]

Flavio Volpe: J'ai été entraîneur de baseball pendant 30 ans, alors je peux très bien situer le champ gauche. C'est de là qu'est venue cette proposition, et elle ne nous a pas plu. Il s'agissait d'une concession d'un énorme pan du marché de consommation canadien aux fabricants et aux importateurs qui n'ont pas de contenu canadien.

Nous avons demandé, fermement, des garde-fous très rigoureux: un montant très limité; une période d'examen; et une exigence selon laquelle, s'ils voulaient conserver cette part de marché, les équipementiers chinois devaient investir dans des coentreprises manufacturières au Canada, comme on l'exige de nous en Chine.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Un enjeu qui est ressorti dernièrement, en ce qui concerne les tensions entre nous et les Américains, ce sont nos politiques publiques en matière de produits issus du travail forcé, entre autres. Il y a plusieurs études qui le démontrent, et l'Université de Sheffield l'a démontré encore une fois: dans les chaînes d'approvisionnement des véhicules électriques chinois, il y a des composantes issues du travail forcé. C'est donc un peu relié à l'étude que nous faisons aujourd'hui. La conclusion d'une telle entente avec la Chine sur un tel produit vient exacerber les tensions dans notre relation avec les États-Unis.

Est-ce que vos membres ont soulevé cette question auprès du gouvernement?

• (1720)

[Traduction]

Flavio Volpe: Je pense qu'il est très important que le travail forcé fasse partie de toute conversation au sujet de la Chine. Le bilan de la chaîne d'approvisionnement canadienne et du gouvernement canadien en matière de travail forcé est au moins aussi solide que celui des Américains, mais c'est une période très intéressante pour faire face à la politique.

Nous sommes tous perplexes lorsque nous voyons Donald Trump inviter son homologue chinois à Washington dans le cadre d'une mission commerciale, puis promettre de donner une partie de l'accès au marché aux Chinois. Nous devons tous composer avec le même problème.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Aboultaif. Vous avez cinq minutes.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Madame Burke, vous avez dit que le libre-échange n'était pas une faveur accordée par une partie à une autre, et nous sommes tout à fait d'accord là-dessus.

Ma question porte sur les droits de douane et les contre-mesures tarifaires. Que se passe-t-il à l'heure actuelle? Les négociations sont au point mort, et nous ne savons pas pour combien de temps. Croyez-vous que le Canada et les États-Unis ont les mêmes moyens de continuer ainsi indéfiniment?

Beth Burke: Je pense que vous connaissez probablement mieux que moi le budget et la façon dont vous pouvez gérer l'économie ici. Ce dont je peux parler, c'est de la façon dont les entreprises gèrent la relation. Ce que je peux vous dire, c'est que les droits de douane et les contre-mesures tarifaires ne sont bons pour aucune entreprise. Ils donnent à de l'incertitude, et à des coûts supplémentaires. Ils se répercutent également sur les chaînes d'approvisionnement et les coûts pour les consommateurs à un moment où l'abordabilité est un véritable défi dans les deux pays.

Je vais en rester là.

Ziad Aboultaif: Si la situation perdure, combien de temps pourrions-nous continuer? Qui va abandonner en premier et demander de reprendre les négociations?

Beth Burke: Je ne peux pas vous dire à quel moment la douleur sera trop grande pour l'un des pays. L'incertitude est trop grande pour les entreprises. À l'heure actuelle, nous n'arrivons pas à bien fonctionner dans un contexte où la situation n'est pas claire et où des coûts supplémentaires nous sont refilés. Nous ne sommes pas à l'aise. Nous voulons en arriver à un point où les droits de douane seront éliminés et où les échanges commerciaux seront libres et fluides. Il est très important de continuer à renforcer ce partenariat.

Ziad Aboultaif: Pouvez-vous nous donner votre avis à ce sujet? Si vous pouvez répondre à la question, n'hésitez pas à le faire. À quel point cela a-t-il coûté cher? Y a-t-il des mesures, des chiffres, qui seraient utiles aux fins de cette étude?

Beth Burke: Certains des chiffres que j'ai cités plus tôt dans ma déclaration... Il en coûtera 1 billion de dollars pour que l'ACEUM soit bon pour l'économie américaine. Cela signifie 1 billion de dollars de plus au cours des 10 prochaines années pour les États-Unis, ce qui représente un billion de raisons de bien faire les choses. Ce n'est pas unilatéral.

Je me ferai un plaisir de transmettre le rapport d'Oxford Economics, que nous avons commandé, à quiconque s'y intéresse. Il se trouve également sur notre site Web. Il contient beaucoup de détails et ventile les répercussions par secteur, par province et par État. Il y a des dollars très réels qui sont rattachés à cela.

Ziad Aboultaif: Nous observons un changement important dans la stratégie. L'approche des États-Unis à l'égard de cet accord consiste à considérer le commerce sous l'angle de la sécurité nationale et économique, ce qui n'est pas le cas du Canada. Pouvons-nous faire cette supposition?

Beth Burke: Je ne prétends pas savoir quelles sont les intentions ou les réflexions du gouvernement. La sécurité économique et la sécurité nationale sont soulevées dans le cadre de toutes les réunions et des conversations que j'ai avec les deux gouvernements.

Ziad Aboultaif: J'aimerais poser la même question à M. Volpe et à M. Hyder, si possible.

Je vais commencer par M. Volpe.

Flavio Volpe: La sécurité économique et la sécurité nationale sont inextricablement liées à un moment où l'équilibre mondial du pouvoir et de la politique tend vers la « loi du plus fort ». Quoi qu'il arrive, nous sommes inextricablement liés aux Américains à l'échelle continentale. Il est donc dans notre intérêt de trouver le bon libellé et la bonne interprétation de ce que les alliances de sécurité économique peuvent faire pour nous ici.

Au cours des négociations, il a été question d'une sorte d'équivalence douanière ou d'une barrière tarifaire commune sur le continent. Ce sont les Américains qui recherchent la sécurité économique. Je pense que nous avons eu raison de leur rappeler que nous avons des accords commerciaux très importants avec des partenaires de l'autre côté du Pacifique et de l'Atlantique. Nous avons nos propres modalités avec eux, et nous devrions être ceux qui déterminent les modalités de ces accords dans l'intérêt national canadien.

Ce n'est pas facile, mais c'est le sujet du jour.

• (1725)

Ziad Aboultaif: Il me reste environ 15 secondes.

Je vais poser la question au dernier témoin, si possible.

Goldy Hyder: En ce qui concerne les contre-mesures tarifaires et les droits de douane, je tiens à rappeler à tout le monde que le premier ministre Carney a indiqué plus tôt qu'il y avait des limites à la durée de telles mesures en raison de la taille et de l'ampleur de l'économie. Cependant, cela a également une incidence sur les États-Unis d'Amérique. Nous avons vu l'inflation et avons constaté une augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis.

Je crois que la pression va maintenant augmenter à un point tel qu'un accord mutuellement avantageux sera plus probable que moins, et qu'il sera conclu plus tôt que tard. C'est ce que nous entendons, et c'est évidemment ce que nous espérons.

Le président: Merci beaucoup.

Enfin, nous passons à M. Sari.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'espère que tous nos invités ont accès à l'interprétation.

Je remercie beaucoup les témoins d'être ici avec nous aujourd'hui. Ça me fait vraiment plaisir de les entendre parler de ce sujet. Je les remercie également de la manière dont ils répondent aux questions, en faisant beaucoup de vulgarisation. Ça nous aide à mieux comprendre la problématique.

Monsieur Hyder, j'aimerais commencer par vous.

Ça fait des décennies qu'on parle d'essayer de diversifier nos marchés d'exportation. Vous avez aussi parlé d'une stratégie pour

les États-Unis, une approche « États-Unis plus ». J'aimerais bien comprendre ce que signifie ce « plus », pour que ça ne reste pas juste un slogan.

Que doit-on changer pour que cette stratégie soit vraiment faisable, pour que ça soit vraiment mieux organisé?

[Traduction]

Goldy Hyder: Je vous remercie de votre question. Je suis heureux d'y répondre, car je pense que c'est là que réside l'occasion qui s'offre à nous en ce moment.

Un jour, nous remercierons probablement le président Trump de nous avoir fait prendre conscience du fait que, pendant trop longtemps, nous nous sommes enclavés pour vendre ce que le Canada possède et ce dont le monde a besoin, c'est-à-dire nos ressources naturelles. Que ce soit dans les domaines de la foresterie, de l'agriculture, du pétrole, du gaz, de la potasse, de l'uranium, des minéraux critiques ou de l'hydroélectricité — et j'en passe —, nous vendions tout du nord au sud. Ce qu'il fallait faire, c'était de nous diversifier et prendre de l'expansion.

Il y a 20, 30 et 40 ans, les gouvernements se sont occupés des accords commerciaux. Ils ont créé des marchés. Ceux d'entre nous qui vendaient des services ont pu le faire partout dans le monde, y compris dans les pays avec lesquels nous avions des ententes. Cependant, si nous avions des produits de base... Nous n'avons pas agrandi nos ports. Nous n'avons pas construit le chemin de fer. Nous n'avons pas mis en place les infrastructures ni obtenu les permis nécessaires pour exploiter des ressources comme les minéraux critiques et les minéraux issus des terres rares.

C'est l'occasion pour le Canada de bien faire les choses afin que nous ne soyons plus dépendants d'une seule économie, ce que nous ne pouvons pas reprocher aux autres. Nous en sommes les seuls responsables.

[Français]

Abdelhaq Sari: Je vais revenir à la question des minéraux critiques et à celle de la sécurité. Cependant, j'aimerais d'abord que vous nous donniez des exemples de marchés potentiels qui permettraient de diversifier notre économie.

Pouvez-vous donner un ou deux exemples d'économies ou de marchés émergents, que ce soit en Afrique, en Asie ou ailleurs?

[Traduction]

Goldy Hyder: Comme je suis à Londres, en Angleterre, permettez-moi de dire que j'ai rencontré aujourd'hui au 10 Downing Street des représentants du premier ministre. Leur première question portait sur les minéraux critiques et leur dernière question portait sur le même sujet. Cela vous donne à penser qu'ici même en Europe, mais encore plus ailleurs, en Asie et dans d'autres régions du monde, ce que nous avons recherché. Nous ne sommes pas les seuls à l'avoir. Prenons l'exemple du nickel. L'Indonésie possède 30 % du nickel mondial, mais le Canada en possède 3 %. Si nous n'utilisons pas ces 3 % et que le monde les obtient ailleurs, cet actif pourrait rester coincé ici.

Nous devons développer la capacité de faire ce que le gouvernement cherche à faire. Le principe « un projet, une évaluation, un an » contribuera grandement à déployer certaines des ressources nécessaires pour construire l'infrastructure et acheminer les produits vers les marchés.

• (1730)

[Français]

Abdelhaq Sari: J'aimerais boucler la boucle en abordant la question de la sécurité nationale, qui a été évoquée, parce que Washington aborde maintenant la question des négociations beaucoup plus sous l'angle de la sécurité nationale.

Ma question s'adressera à vous, madame Burke, ou à n'importe qui.

Compte tenu de cette façon dont les États-Unis voient les choses, si le Canada veut être perçu comme un atout stratégique plutôt que comme un simple complément ou comme une porte d'entrée pour la concurrence, quel engagement doit-il prendre en ce qui a trait à l'intelligence artificielle et aux minéraux critiques?

Quelle approche devrions-nous avoir, comme nation?

[Traduction]

Beth Burke: Je pense qu'un engagement à collaborer et à établir des partenariats, et à utiliser le cadre qui existe déjà avec les entreprises en activité serait un grand pas en avant. Nous avons beaucoup d'entreprises qui travaillent déjà ensemble dans ces domaines. Il serait très utile d'apprendre d'elles et de collaborer pour trouver d'autres solutions.

Puisque j'ai souvent des conversations à ce sujet, je sais que les États-Unis sont actuellement à l'affût des occasions de collaboration dans ces domaines. Je pense qu'ils sont très heureux que nous continuions à redoubler d'efforts à cet égard.

[Français]

Abdelhaq Sari: Il me reste 20 secondes. Si un autre témoin peut répondre à cette question, je lui en serais reconnaissant.

[Traduction]

Flavio Volpe: Permettez-moi une intervention de 10 secondes.

Si nous voulons aider les Américains à s'attaquer collectivement à la question de la sécurité nationale, nous devons désigner leurs vulnérabilités. S'ils sont vulnérables face à la Chine, et que nous disposons des outils qui aident à renforcer l'Amérique du Nord, comme les minéraux critiques ou la restriction de l'accès à des produits qui peuvent constituer des menaces à la cybersécurité, je dirais que nous devrions les utiliser pour tout ce qu'ils valent.

Le président: Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins de leur comparution devant le Comité.

Je tiens à vous remercier tout particulièrement, madame Burke, d'être venue de Washington pour témoigner devant nous en personne.

Merci, bien sûr, à Flavio Volpe et à Goldy Hyder, qui se sont joints à nous depuis le Royaume-Uni. Merci de votre présence, de vos témoignages et de vos réponses à nos collègues.

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance afin de nous préparer pour le prochain témoin.

• (1730)

(Pause)

• (1735)

Le président: Nous reprenons les travaux.

[Français]

Je souhaite maintenant la bienvenue au témoin qui se joint à nous par vidéoconférence pour les 40 prochaines minutes: Christophe Cloutier-Roy, directeur adjoint de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand de l'Université du Québec à Montréal. Il témoignera à titre personnel.

[Traduction]

Bienvenue. Je vous invite à faire votre déclaration préliminaire d'un maximum de cinq minutes. Vous avez la parole.

[Français]

Christophe Cloutier-Roy (directeur adjoint de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal, à titre personnel): Monsieur le président, monsieur le vice-président Brunelle-Duceppe, membres du Comité, merci de m'avoir invité à vous faire part de mon expertise concernant les relations canado-américaines en cette période charnière.

Mon nom est Christophe Cloutier-Roy. Je suis titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université du Québec à Montréal, ou UQAM, avec une spécialisation en politique américaine et en relations internationales. Je suis présentement chargé d'enseignement au Département de science politique à l'Université Laval, à Québec, où je donne un cours sur la politique étrangère du Canada. D'ailleurs, j'ai reçu votre invitation à venir témoigner quelques heures à peine après avoir parlé à mes étudiants des travaux de ce comité. Donc, c'est une coïncidence assez heureuse. Je suis par ailleurs directeur adjoint, comme vous l'avez mentionné, et chercheur en résidence à l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM.

De 2018 à 2024, j'ai été collaborateur principal dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et dont Frédérick Gagnon, professeur au Département de science politique de l'UQAM, titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand et directeur de l'Observatoire sur les États-Unis, était le chercheur principal. M. Gagnon ne pouvait pas être ici aujourd'hui.

Ce projet de recherche portait sur l'influence qu'a pu avoir la première élection de Donald Trump, en 2016, sur l'évolution de la relation entre le Canada et les États-Unis. Plus exactement, nous cherchions à savoir si, et dans quelle mesure, celui qui était alors le 45^e président des États-Unis avait modifié la perception des Américains à l'égard de leurs voisins du Nord en nous focalisant sur quelques-uns des enjeux clés de cette relation.

Cette recherche a été menée en recueillant principalement deux types de données. Dans un premier temps, le professeur Gagnon et moi avons fait plusieurs séjours sur le terrain aux États-Unis, soit en 2014, en 2018, en 2020, en 2022 et en 2024. Ce sont donc toutes des années où des élections ont eu lieu aux États-Unis, mais ce sont aussi des années précédant la première ère Trump, des années de l'ère Trump, c'est-à-dire 2018 et 2020, et deux années de l'ère Biden, soit 2022 et 2024. Ainsi, nous pouvions voir la persistance d'un effet Trump sur le terrain aux États-Unis. Nous avons visité 12 États situés près de la frontière avec le Canada: le Minnesota, le Wisconsin, le Michigan, l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio, la Virginie-Occidentale, la Pennsylvanie, l'État de New York, le Vermont, le New Hampshire et le Maine.

Lors de ces séjours, nous avons mené des entretiens semi-dirigés avec toutes sortes d'acteurs politiques locaux. Dans quelques cas, nous avons pu rencontrer des candidats, mais nous avons aussi rencontré des conseillers, des opérateurs politiques des partis démocrate et républicain, des lobbyistes, des syndicalistes, des commerçants et des électeurs locaux. Chaque fois, nous leur demandions comment ils percevaient la relation avec le Canada et quels étaient, selon eux, les enjeux clés de cette relation.

Dans un second temps, avec l'aide d'une équipe d'étudiants de cycles supérieurs, nous avons procédé à un travail de veille médiatique afin de voir comment les médias nationaux et locaux aux États-Unis parlaient de la relation canado-américaine et de ses principaux enjeux.

Ce travail de collecte de données a mené à la parution, en 2024, du livre *L'Amérique d'abord, le Canada ensuite*, dont le titre est un clin d'œil à Donald Trump, évidemment. Il comprend 11 études de cas sur les enjeux clés de la relation canado-américaine. Nous avons des études de cas, entre autres, sur la négociation de l'ACEUM, soit l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, sur la question de la construction d'oléoducs transportant du pétrole canadien dans le Midwest et sur la question opposant les pêcheurs de homard du Nouveau-Brunswick à ceux du Maine.

Dans l'ensemble, ce projet de recherche nous a permis de montrer que la présidence Trump a bel et bien constitué un point de rupture durable dans l'histoire moderne de la relation canado-américaine. Cette rupture est perceptible, d'une part, dans le fait que les enjeux canado-américains sont de plus en plus discutés en période électorale — d'ailleurs, vous savez qu'une élection s'en vient dans quelques semaines aux États-Unis — et, d'autre part, dans le fait que, bien que le Canada maintienne une excellente réputation aux yeux des Américains, ceux-ci sont de plus en plus circonspects à l'égard des bienfaits de cette relation. Un peu à l'image de leur président, ils cherchent à voir ce qu'il y a de bon pour eux dans cette relation.

J'ajouterais, même si ce n'est pas quelque chose que nous avons mis de l'avant dans le livre ou dans nos travaux, qu'on observe de plus en plus une sorte d'écart partisan dans la perception du Canada. En effet, les démocrates ont généralement une très bonne opinion du Canada, alors que les républicains sont un peu plus circonspects.

Cela me fera plaisir d'essayer de répondre à vos questions le mieux possible, qu'elles portent sur notre projet de recherche, sur l'histoire de la relation canado-américaine, sur la perception des Américains à l'égard du Canada, sur l'impact de Donald Trump sur cette perception ou sur les enjeux canado-américains en lien avec les élections de mi-mandat.

Merci encore de me recevoir aujourd'hui.

● (1740)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie de votre déclaration.

Je voulais préciser, comme j'aurais dû le faire tout à l'heure, que vous êtes aussi chargé de cours au Département de science politique de l'Université Laval.

Nous passons maintenant à M. Majumdar.

Vous disposez de six minutes.

Shuvaloy Majumdar: Monsieur Cloutier-Roy, dans votre livre, vous soutenez que le premier mandat de Trump a été un point de rupture dans nos relations avec les États-Unis, et pas seulement une interruption. Pourriez-vous prendre une minute pour nous dire si ce que nous vivons actuellement est une tempête passagère ou une caractéristique permanente de la démocratie américaine?

[Français]

Christophe Cloutier-Roy: Votre question me semble porter sur deux sujets, en fait. Vous parlez de rupture dans la relation canado-américaine, mais aussi de démocratie américaine. Donc, j'aimerais savoir si vous posez deux questions distinctes, ici.

[Traduction]

Shuvaloy Majumdar: Je vous demande si vous considérez qu'il s'agit d'un changement permanent par rapport à ce que nous pouvons attendre de Washington.

[Français]

Christophe Cloutier-Roy: D'accord.

Pour ce qui est de la relation avec le Canada, ce qui nous a amenés à parler des éléments de continuité, c'est le fait que, sous M. Biden, nous n'avons pas vu un retour complet à la situation qui prévalait auparavant. Autrement dit, bien que le ton se soit considérablement adouci pour reprendre des pratiques diplomatiques plus communément admises, on a quand même vu des politiques industrielles tendant vers le protectionnisme de la part du gouvernement Biden. On essayait d'aider les industries nationales américaines et de favoriser des dispositions Buy America. Ça, nous l'avions vu lorsque nous étions allés sur le terrain en 2022, donc pendant la présidence de M. Biden, notamment en Ohio. Un opérateur démocrate que nous avons rencontré nous avait dit qu'ils n'avaient désormais pas d'autre choix que de faire ça, car c'était ce que les électeurs voulaient.

Cependant, avec le retour au pouvoir de M. Trump, on a vu une accentuation de cette politique à l'égard du Canada, notamment avec les droits de douane. Ces droits sont très mal reçus, en fait, par la population américaine, selon les sondages. Seulement de 25 % à 26 % des Américains, selon un récent sondage Politico, sont en faveur de ces droits de douane. Même les républicains y sont très défavorables. Étant donné les conséquences sur l'économie américaine, on peut se demander si ça ne va pas revaloriser un peu cette relation économique du point de vue américain.

Alors, je ne serais pas prêt à dire qu'on va rester dans cette dynamique protectionniste, ne serait-ce que parce que le bouchon a été poussé très loin sous la deuxième mouture du gouvernement Trump. Je vous dirais qu'il y a quand même une certaine incertitude à cet égard. On peut penser que, si les démocrates prennent le contrôle du Congrès, on risque de voir des tentatives pour limiter, à tout le moins, la pratique des droits de douane, notamment en ce qui concerne le Canada.

Maintenant, du point de vue démocratique, je vous dirais que la situation est assez tendue aux États-Unis présentement. Il y a des tentatives assez fortes...

● (1745)

[Traduction]

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, monsieur. Pouvez-vous parler un peu plus lentement pour aider les interprètes?

[Français]

Christophe Cloutier-Roy: Oui, certainement. Nous pourrions passer à une autre question.

[Traduction]

Shuvaloy Majumdar: Avec plaisir. Vous répondiez à la question que j'avais en tête, alors j'ai bien compris où vous vouliez en venir.

Permettez-moi de vous donner l'occasion de poursuivre dans un sens légèrement différent. Nous n'avons pas entendu de grands dirigeants démocrates aux États-Unis auditionner en vue de la présidence, du Congrès ou de différents postes de gouverneurs faire valoir qu'ils renonceraient à ces droits de douane du côté américain. Pendant ce temps, l'ancien négociateur en chef du Canada a déclaré que ces pourparlers pourraient ne pas aboutir... nos négociations.

À votre avis, le Congrès d'après novembre donnera-t-il plus ou moins de poids au Canada?

[Français]

Christophe Cloutier-Roy: Je ne suis pas sûr de comprendre le sens de la question. Pouvez-vous préciser un peu ce que vous entendez par « avantage »?

[Traduction]

Shuvaloy Majumdar: Est-ce que ce sera une meilleure position pour négocier? À votre avis, est-ce que le Canada attend de voir ce qui émergera au Congrès? Pensez-vous que le fait d'attendre après ces élections de mi-mandat entraînera un changement structurel qui renforcera la position de négociation du Canada?

[Français]

Christophe Cloutier-Roy: D'accord.

J'aurais tendance à penser qu'il est bon de continuer d'agir avec prudence et de prendre le temps de voir évoluer la situation. Le nouveau Congrès, qui siégera à partir de janvier, sera fort probablement constitué au moins d'une majorité démocrate à la Chambre des représentants. Il y a de très bonnes chances aussi qu'il y ait une courte majorité démocrate au Sénat.

Ce qui sera difficile, c'est l'espèce de bras de fer, comme vous le dites, qu'il va y avoir entre la Maison-Blanche et le Congrès sur la question des droits de douane. Constitutionnellement, le Congrès peut s'imposer dans ce débat, et la Cour suprême des États-Unis a récemment donné raison, en fait, au Congrès pour ce qui est de limiter la pratique des droits de douane dans certains cas. Cependant, plusieurs précédents, au fil du temps, ont aussi donné une importance considérable au président sur cette question.

Donc, si un Congrès à majorité démocrate tente de limiter les droits de douane, on peut s'attendre à ce qu'il trouve sur son chemin la Maison-Blanche et Donald Trump, ainsi que la Cour suprême. Oui, celle-ci a déjà donné raison au Congrès sur la question des droits de douane, mais elle est aussi et surtout composée de six membres républicains qui ont souvent rendu des jugements favorables aux décisions du président par le passé.

• (1750)

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Sari, vous avez six minutes.

[Français]

Abdelhaq Sari: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie beaucoup M. Cloutier-Roy de sa présence. Avant de commencer, j'aimerais bien le saluer d'une manière plus personnelle. Nous sommes tous les deux issus de la même université, l'UQAM, et nous avons un collègue en commun, soit M. Guillaume Lavoie, qui est membre de sa chaire de recherche.

Je veux également le remercier du travail qu'il fait à la Chaire Raoul-Dandurand. C'est très enrichissant, et je l'encourage à continuer ce travail, bien évidemment. On le voit aussi à la télé, et ça aide les gens à prendre position relativement à ce conflit.

Monsieur Cloutier-Roy, comme vous l'avez dit, il y a eu des changements lors du premier mandat et du mandat actuel. Vous avez également parlé du passage de M. Biden. Après son arrivée, les relations diplomatiques se sont adoucies, mais ça n'a pas changé beaucoup de choses sur le plan des échanges.

J'aimerais bien savoir comment vous voyez les choses. Comment le Canada devrait-il s'adapter à ces changements, tout en reconnaissant, bien évidemment, qu'il y a eu quand même un certain lien historique sur le plan commercial, économique et culturel?

Christophe Cloutier-Roy: Je pourrais difficilement vous donner une réponse originale concernant cette question. J'ai entendu quelques-uns des intervenants dans le groupe de témoins précédent, et je crois que ce qui a été mentionné est tout à fait dans l'ordre des choses quant à la marche à suivre. Il s'agit de poursuivre la stratégie de diversification à long terme et de tenter, autant que possible, de limiter la dépendance du Canada à l'égard des États-Unis.

Comme l'a dit le témoin précédent, je ne sais pas si on pourrait dire que nous remercierons un jour Donald Trump, mais il est certain qu'une sorte d'élan vers une plus grande indépendance pour le Canada est sorti de ce deuxième mandat. Donc, il y a peut-être là une occasion à saisir, effectivement, afin de mobiliser les ressources que nous avons comme Canadiens et notre potentiel diplomatique.

Cela étant dit, nous ne sortirons pas de la dynamique géographique et économique dans laquelle nous sommes, et il n'est pas souhaitable de le faire. Ce n'est pas demain que le marché américain sera totalement fermé pour le Canada. Je crois que les tensions actuelles sont un pic de fièvre. Les choses vont s'adoucir d'une manière ou d'une autre. Le danger pour le Canada, c'est de retourner au statu quo. Il faut nous placer et viser, dans un horizon prochain, une plus grande résilience face à des soubresauts qui pourraient survenir de manière périodique avec notre voisin américain.

Pour autant que je puisse en juger, plusieurs des actions qui ont été entreprises depuis la dernière année et demie vont dans cette direction, et on reconnaît en même temps que notre relation avec les États-Unis demeurera forte et doit le demeurer.

Abdelhaq Sari: Dans votre réponse à M. Majumdar, tout à l'heure, vous avez évoqué le passage de M. Biden. J'aimerais bien, encore une fois, revenir sur cet élément-là.

Dans quelle mesure estimez-vous que ce nationalisme économique est devenu une caractéristique durable de la politique américaine d'une manière générale, peu importe le parti qui occupe la Maison-Blanche?

Christophe Cloutier-Roy: Je crois qu'il faut retourner à l'acte fondateur, soit la campagne électorale de 2016, qui a entraîné un renversement de situation. Auparavant, il y avait deux partis politiques. D'un côté, il y avait le Parti républicain, qui était fondamentalement pour la libre entreprise et le libre-échange. Il n'y avait donc rien de compliqué là-dedans. De l'autre côté, il y avait le Parti démocrate, qui jouait un peu sur deux tableaux. Il promettait constamment du protectionnisme, par exemple en proposant de mettre fin à l'Accord de libre-échange nord-américain, ou ALENA — c'était d'ailleurs une promesse de Barack Obama lors de la campagne de 2008 —, mais il dirigeait en continuant de suivre la doxa néolibérale.

Donald Trump a un peu donné un coup de pied dans le nid de guêpes en voulant sortir les États-Unis de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste et en voulant mettre fin à l'ALENA. Cette promesse était également présente du côté des démocrates, avec la candidature de Bernie Sanders. Comme on le sait, ce dernier a fait bien meilleure figure lors des élections primaires de 2016 que ce qui était attendu, si bien que Hillary Clinton, elle qui est une libre-échangiste convaincue depuis toujours, a dû revoir sa position sur le partenariat transpacifique. On sait que les États-Unis ont fini par s'en retirer.

Plusieurs sondages nous ont montré, par la suite, que plusieurs électeurs républicains qui sont rentrés dans la coalition républicaine avec M. Trump, donc beaucoup d'électeurs moins fortunés et de gens de ce qu'on pourrait appeler la classe ouvrière, ont appuyé ces promesses de revoir le libre-échange et d'adopter des politiques protectionnistes. Il y avait déjà un fond semblable à l'intérieur du Parti démocrate également. Donc, les deux partis ont vu un avantage à poursuivre sur cette voie, sans nécessairement devenir des protectionnistes à tout crin. À tout le moins, ils ont vu un avantage à adopter un langage plus proche de celui d'un certain nationalisme économique.

Dans le cas de Joe Biden, tout comme celui de Hillary Clinton, c'est un exemple qui est prenant, parce que M. Biden, évidemment, n'est pas du tout issu de l'aile progressiste du Parti démocrate. C'est le démocrate modéré par excellence et quelqu'un qui, tout au long de sa carrière, a voté en faveur des accords de libre-échange, dont l'ALENA, justement. Une fois arrivé au pouvoir, il a voulu plutôt mettre en œuvre ce qu'il appelait sa politique étrangère pour la classe moyenne, qui était essentiellement une version polie de l'approche « *America first* ».

• (1755)

Abdelhaq Sari: Tout à l'heure, vous avez fait des prédictions quant aux prochains résultats électoraux, notamment en ce qui concerne le Sénat américain.

Rapidement, pouvez-vous me dire quelle est la perception actuelle de la joute politique entourant la question des droits de douane de manière générale, que ce soit du côté démocrate ou du côté républicain?

Christophe Cloutier-Roy: Les droits de douane, comme je vous le mentionnais, sont très impopulaires. Cependant, deux États en particulier sont d'intérêt pour le Canada, c'est-à-dire le Maine et le Michigan, dans lesquels il y a deux courses au Sénat qui sont très serrées. Deux des candidats qui ont renié les droits de douane de M. Trump sont Susan Collins, la candidate républicaine au Maine, et Mike Rogers, le candidat républicain au Michigan. Ils ont dit tous les deux que ça faisait du mal à l'économie et ils ont appelé à la fin des droits de douane. Ça, c'est un signal fort venant de ces

deux candidats, qui sont engagés dans des luttes très serrées et dont la survie politique est en jeu.

Pour reprendre le cas de Mike Rogers, j'ajouterais qu'il a même lancé une publicité dans laquelle il disait que les Canadiens n'étaient pas les ennemis des Américains et où on le voyait boire une bière Labatt dans un bar sportif. Donc, il y a ce langage qu'on veut mettre de l'avant, surtout dans les États frontaliers, où on sait que beaucoup de communautés dépendent d'une frontière fluide, ce qui est toujours à l'avantage du Canada. Plusieurs de ces États sont des États pivots. On parle du New Hampshire, du Michigan, et ainsi de suite.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe.

Vous avez six minutes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Cloutier-Roy. C'est un plaisir de vous avoir avec nous aujourd'hui.

Sur une note plus personnelle, ma fille étudie en affaires publiques et relations internationales à l'Université Laval. Je ne sais pas si elle va avoir la chance de suivre un de vos cours, mais je l'espère bien. Je salue Frédéric Gagnon, un gars d'Alma, qui est un de vos collègues.

Vous avez évoqué une plus grande méfiance ou, en tout cas, des doutes qui n'existaient pas avant et qui existent maintenant au sein de la population américaine quant aux bénéfices de la relation avec le Canada. Est-ce que c'est seulement le facteur Trump qui explique cette évolution? Comment cette évolution se manifeste-t-elle concrètement sur le terrain, chez les Américains?

Christophe Cloutier-Roy: Le meilleur exemple que je peux vous donner est un cas que nous avons beaucoup étudié au cours de cette période. C'est le projet New England Clean Energy Connect, qui visait à construire une ligne électrique pour transporter de l'hydroélectricité du Québec vers le Massachusetts en passant par le Maine. Comme vous le savez certainement, le Québec nourrit depuis longtemps la Nouvelle-Angleterre avec ses exportations d'hydroélectricité. Pendant longtemps, ces exportations étaient très populaires, parce que l'hydroélectricité avait une excellente réputation en tant qu'énergie verte.

La raison pour laquelle je donne cet exemple, c'est que nous avons observé une résistance à la construction de cette ligne surtout du côté des démocrates, même s'il y avait évidemment une résistance du côté des républicains. D'abord, le discours au sujet de l'hydroélectricité avait changé soudainement. On disait que ce n'était pas une source d'énergie propre, que le Québec allait se vider de son énergie et qu'il serait obligé de compenser par des sources d'énergie plus polluantes. On faisait même valoir qu'Hydro-Québec était une entreprise d'État qui faisait une concurrence déloyale aux entreprises de la région, qui exploitaient à la fois des sources d'énergie polluantes et des sources d'énergie renouvelables, comme les éoliennes ou les centrales solaires. On est même allé jusqu'à faire comparaître des Autochtones du Grand Nord du Québec dans le cadre de séances d'information aux États-Unis pour qu'ils parlent de la façon dont le gouvernement québécois, par exemple, ne respecte pas les Premières Nations. Dans l'État de New York, aussi, il y avait le projet Champlain Hudson Power Express.

C'est un peu ce genre de changement dont je parle et qu'on ne voyait vraiment pas auparavant. Au fond, ça peut se résumer par la question suivante: pourquoi est-ce qu'on devrait faire confiance au Canada et au Québec? Ce n'est pas qu'on nous voit comme des personnes particulièrement fourbes, mais c'est comme si on avait assimilé, chez beaucoup d'Américains, cette perception des relations internationales comme étant un jeu à somme nulle, soit la perception qui est promue par le président.

• (1800)

Alexis Brunelle-Duceppe: Selon vos analyses et ce que vous avez vu sur le terrain, est-ce que cette transformation risque de continuer après le départ de M. Trump? L'année 2029 arrive. Un jour, il ne sera plus là. Du moins, on l'espère. Je ne pense pas qu'il veuille changer la Constitution pour obtenir un troisième mandat.

Est-ce que cette transformation risque de continuer après le départ de M. Trump, dépendamment de qui sera à la tête du Parti républicain?

Christophe Cloutier-Roy: Je serai prudent pour répondre à cette question, parce que, déjà, les changements que nous avons vus étaient surprenants. Je pense au fait que les démocrates ont eu ce genre de réponse, par exemple. Cependant, la crise actuelle est très mal perçue aux États-Unis. De plus, le Canada, sous le gouvernement actuel, se forge une bonne réputation auprès des démocrates, parce qu'il est perçu comme étant un des facteurs de résistance contre M. Trump à l'international. La bonne réputation du Canada, de manière générale, pourrait amener un certain retour à la normale sur ces questions.

Je serais très prudent pour ce qui est de faire des prédictions, mais je reviens à ce que je vous mentionnais précédemment, soit

l'existence d'une espèce d'écart entre les républicains et les démocrates sur la perception du Canada.

Lorsque nous sommes allés sur le terrain en 2022, oui, des démocrates nous parlaient de certaines choses qui les irritaient en ce qui concerne la relation avec le Canada. Cependant, il y avait aussi un discours qui mettait de l'avant la nécessité de travailler de concert avec le Canada sur des enjeux communs, par exemple la promotion des droits des travailleurs. Évidemment, il y a toujours ce vieux cliché des Américains progressistes qui disent qu'ils vont déménager au Canada si les républicains se maintiennent au pouvoir, mais ça n'a jamais été vraiment vérifié empiriquement.

Du côté des républicains, je ne veux pas dire que nous voyons une détestation du Canada — bien au contraire, le Canada maintient une bonne réputation —, mais il y a une plus grande méfiance, notamment à l'égard du gouvernement canadien. Je ne sais pas ce qu'il en est maintenant que Mark Carney est au pouvoir, car je n'ai pas vu de données à ce sujet. Par contre, dans le temps de Justin Trudeau, au moment où la passion pour Donald Trump était à son plus fort chez les républicains, Justin Trudeau représentait, à bien des égards, l'anti-Trump. Par osmose, si on veut, ça venait contaminer l'ensemble de son gouvernement.

Par exemple, lorsqu'il y a eu le convoi de la liberté à Ottawa, en 2022, Fox News en a fait ses choux gras. On disait montrer la dictature canadienne. Je n'entrerai même pas dans les enjeux de la COVID-19. Alors, peut-être que l'électorat républicain est plus susceptible de succomber à ce genre de rhétorique.

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce qu'il y a des secteurs ou des enjeux...

[Traduction]

Le président: Vous avez dépassé le temps imparti.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est dommage, nous avons un super témoin.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé.

[Français]

Merci, professeur Cloutier-Roy, d'avoir témoigné devant le Comité.

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance avant de passer à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>